

RAPPORT ANNUEL 2011-2012



**ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS
SOCIAUX ET TRAVAILLEUSES SOCIALES
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

C.P. 1533, STATION A,
FREDERICTON, (N.-B.) E3B 5G2
TÉLÉPHONE: 1-877-495-5595
TÉLÉCOPIEUR: (506) 457-1421
COURRIEL: nbasw@nbasw-atsnb.ca

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

J'ai le plaisir de présenter mon premier rapport annuel à titre de Présidente pour vous informer des activités de l'Association au cours de la dernière année. L'Association a connu une année très occupée et très fructueuse. Le bureau a été restructuré du point de vue des ressources humaines, et nous avons maintenant la chance d'avoir au bureau trois membres du personnel qui ont suivi une formation en travail social, en plus de Denise. Miguel a assuré une direction solide et a collaboré avec Annie, Martine et Denise pour tracer la voie de l'avenir de notre association.

Étant donné l'hiver très occupé ainsi que les nombreuses activités qui ont lieu au printemps, comme la réinscription, la Semaine du travail social et la planification et l'organisation des activités, le bureau de l'ATSNB a été très occupé. Toutefois, les ressources humaines demeurent toujours une priorité, et Miguel, en tant que Directeur général, a achevé l'évaluation du rendement du personnel pour l'année dernière ; le rendement de tous les membres du personnel a été exceptionnel. Vous pouvez être fiers du travail qu'accomplissent les membres du personnel du bureau de l'ATSNB. L'Association a pu former de nouveaux partenariats grâce à l'initiative du personnel. Nous avons entamé des projets en collaboration avec la Fondation Muriel McQueen Fergusson, d'autres collègues et associations professionnelles du secteur de la santé, des Premières nations et de nombreux autres organismes en vue de faire la promotion de la profession tout en tenant compte de l'une des valeurs importantes de notre profession, soit *la création de liens dans nos collectivités*.

Nous sommes fiers de la loi qui régit notre association, intitulée *Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*, mais, étant donné le temps qui s'est écoulé depuis la création de la loi en 1988 et l'évolution de la profession, nous devons veiller à ce que notre loi tienne compte des pratiques actuelles.

La révision de notre loi est un projet important, mais il permettra à notre association de prendre de l'ampleur et de s'adapter à l'évolution de notre société. En tant qu'association professionnelle, nous devons nous adapter à l'ère électronique et tenir compte des questions d'éthique et de procédure relatives aux progrès électroniques et aux médias sociaux. Notre loi doit tenir compte des nouvelles questions et répondre aux besoins de notre milieu actuel. Le Conseil et un comité spécial rédigent un document de travail sur la loi et chercheront à connaître, au cours de l'année qui vient, vos opinions et vos idées sur l'orientation future de notre Association.

Je pense que la création de notre site Web a facilité l'accès pour nos membres, et je vous invite à consulter le site Web pour les mises au point sur les activités du Conseil et de l'Association. Miguel a rédigé davantage de lettres à la rédaction et d'énoncés de principe au nom de l'Association, afin de faire la promotion de la profession du travail social. Le site Web est mis à jour sur une base régulière, et je vous invite à le consulter aussi souvent que possible.

Le Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social est un organisme relativement nouveau qui est affilié à l'association du Nouveau-

Brunswick. Le nouveau conseil a entrepris un vaste projet visant à élaborer un profil des compétences au niveau débutant des travailleuses et travailleurs sociaux du Canada. Le Conseil a recueilli les nombreuses observations reçues dans le cadre du sondage effectué auprès des travailleuses et travailleurs sociaux de l'ensemble du Canada et entreprend l'analyse des données. Le document doit être développé en respectant les exigences et les niveaux d'entrée à la profession dans toutes les provinces. L'objet principal du document est d'établir les paramètres des compétences au niveau débutant pour la profession du travail social au Canada. Nous informerons les membres de la date de publication du rapport définitif.

La Semaine du travail social, qui met l'accent sur le renforcement et la promotion de la profession, a été tenue cette année du 18 au 25 mars. À l'échelle de la province et au sein de nos chapitres, bon nombre d'activités ont été organisées. J'ai eu la chance de pouvoir assister le mercredi 21 mars aux activités du chapitre de Woodstock pour célébrer la semaine et souligner l'honneur décerné à Merri-Lee Hanson, qui a remporté le Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS. En outre, une activité de sensibilisation intitulée «Changing Mind, Changing Lives» a eu lieu à la St. Thomas University, et nous avons eu l'occasion de rencontrer des travailleuses et travailleurs sociaux débutants et futurs. Je suis convaincue que les rapports des chapitres souligneront d'autres activités auxquelles les gens ont participé dans l'ensemble de la province pour reconnaître la profession du travail social.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE (CONT.)

Vous pouvez être très fiers de l'engagement et de la participation des membres du Conseil d'administration de l'Association. Nous sommes heureux de constater que bon nombre de nouveaux membres veulent jouer un rôle actif au niveau des régions et des chapitres. Il s'agit d'un conseil très vaillant qui a comme engagement ferme d'écouter la voix des membres. Votre Conseil très actif est non seulement soucieux de bien représenter les membres, mais il le fait aussi de manière judicieuse sur le plan financier. Voilà pourquoi j'ai le plaisir de vous signaler que la situation financière de notre Association est bonne et que je ne demanderai pas aux membres de verser une cotisation plus élevée en 2012-2013.

Je vous invite à vous engager dans l'Association, que ce soit au niveau de votre chapitre local de l'ATSNB, du conseil provincial de l'ATSNB ou au

sein de l'un des nombreux comités qui continuent la lancée de la discipline du travail social tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province. Nous devons remercier les anciens membres de leur travail assidu et de leur dévouement, car ils sont responsables du statut actuel de la profession du travail social. Il reste quand même beaucoup de travail que nous pouvons accomplir ensemble. Que vous soyez un membre qui a déjà joué un rôle actif ou un membre qui ne l'a jamais fait, nous vous saurions gré de toute contribution que vous pourriez faire grâce à vos connaissances et à votre expérience.

L'Association aura le grand plaisir l'année prochaine de donner aux membres la possibilité de s'inscrire en ligne. Le processus électronique sera plus économique, et il nous aidera à entrer dans l'ère électronique tout en améliorant l'efficacité de l'inscription

des membres de l'Association. Nous sommes très contents du partenariat que nous avons formé avec le ministère de la Santé et Services Nouveau-Brunswick.

En conclusion, je veux remercier nos hôtes pour les préparations de notre assemblée générale annuelle. Nous avons eu le plaisir d'être accueillis par la Première nation d'Elsipogtog, et nous avons eu l'honneur de partager l'expérience avec la collectivité.

J'ai eu le grand plaisir de représenter l'ATSNB au cours de la dernière année, non seulement à l'échelle nationale et internationale, mais surtout dans notre province. Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion d'agir à titre de Présidente de l'Association.

Respectueusement soumis,

Barb Whitenect, T.S.I.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je veux commencer le rapport de cette année en soulignant la nouvelle structure de gouvernance et de responsabilisation adoptée par le Conseil d'administration. La nouvelle structure s'inspire des pratiques exemplaires en matière de gouvernance, qui prévoient une procédure plus efficace et responsable. La nouvelle structure habilite le personnel, par l'entremise du Directeur général, à diriger les activités de l'Association. La responsabilité du Directeur général représente l'ensemble des responsabilités du personnel et constitue donc la responsabilité de toutes les activités de l'Association, à l'exception de celles du conseil comme tel.

Conseil d'administration

Je veux profiter de l'occasion pour remercier les membres du Conseil d'administration pour leur direction et leur engagement continus à l'égard de l'Association. Votre participation et votre dévouement à l'Association sont

des aspects cruciaux afin de remplir notre double mandat : la protection du public et la promotion de notre profession. Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année, conformément aux règlements administratifs de l'ATSNB. Les réunions ont permis aux membres du conseil de discuter de diverses initiatives et préoccupations des chapitres, ainsi que des projets spéciaux, de l'administration de l'association et d'autres questions importantes. Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Jean-Louis Bouchard, qui représente le public au Conseil d'administration. J'ai aussi le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au chapitre du comté de Charlotte, qui joue de nouveau un rôle actif au sein de l'Association! Le nouveau chapitre du comté de Charlotte a élu Cameron Meade à titre de Directeur du chapitre qui siège au Conseil. Bienvenue! Par conséquent, tous nos chapitres sont maintenant actifs et contribueront de l'énergie positive et de l'engagement qui permettront à notre profession de

réaliser des progrès à l'échelle de la province.

Dotation

Je tiens, tout d'abord, à exprimer ma reconnaissance sincère à Denise St. Laurent, notre Assistance administrative, à Annie Rickett, notre Registraire, et à Martine Paquet, notre Consultante en travail social et à les remercier. Leur dévouement envers l'ATSNB est tout à fait évident, grâce à leur travail assidu et leur apport constant, à titre de membres de l'équipe visant à améliorer notre association et à remplir notre mandat. Je veux aussi informer les membres que j'ai effectué l'évaluation du rendement de l'ensemble du personnel et que tout le monde a surpassé de beaucoup les attentes. J'aimerais aussi souligner les efforts formidables qu'a déployés notre étudiante en travail social, Rachel Mills, qui s'est jointe à l'équipe en été. Je vous invite à lire les rapports rédigés par les membres du personnel pour voir à

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (CONT.)

quel point chaque personne participe à de nombreuses initiatives qui visent à remplir notre mandat double de protection du public et de promotion de la profession. Il est évident que j'ai une équipe incroyable et compétente au bureau!

Comités de l'ATSNB

J'aimerais remercier tous les bénévoles qui siègent à nos comités permanents et spéciaux pour leur dévouement continu envers l'Association. La participation de chacun et de chacune est essentielle pour remplir le double mandat de notre association. Merci! Le Comité d'éducation, le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles, le Comité de gestion, le Comité d'action sociale, le Comité des règlements administratifs, les Comités spéciaux, le Comité d'examen, le Comité de discipline et le Comité des plaintes sont tous très occupés, comme vous pouvez le constater en consultant leurs rapports respectifs. J'ai le plaisir de signaler que tous les comités permanents sont actifs ; si vous voulez faire partie d'un comité, n'hésitez pas à communiquer avec moi au bureau.

Je veux souligner brièvement le travail continu du comité spécial de révision de la loi. Le comité s'est réuni une fois cette année pour examiner le document de travail rédigé par le bureau et pour en discuter ; le document de travail a aussi fait l'objet de discussions par le Conseil d'administration. Le document sera envoyé aux membres dans un avenir prévisible. En outre, comme vous pouvez le constater en lisant les états financiers, le Conseil d'administration a créé un compte pour la révision de la loi. Même si la révision peut s'avérer coûteuse et qu'il faudra y consacrer au moins deux ans, l'ATSNB est convaincu qu'il faut moderniser notre loi afin de tenir compte des nouvelles circonstances de la pratique du travail social au Nouveau-Brunswick. La consultation fera partie du processus de révision de la loi afin d'offrir aux membres, au public et aux parties prenantes la possibilité d'avoir

voix au chapitre.

Relations gouvernementales

L'ATSNB continue à faire la promotion de notre profession et à créer des liens avec tous les paliers du gouvernement. On continue de demander à l'ATSNB de participer aux consultations et aux annonces importantes du gouvernement, et notamment aux activités suivantes: réunions et conférence nationale du Conseil canadien des défenseurs des enfants et de la jeunesse ; petit déjeuner avec le Premier ministre pendant lequel ce dernier a lancé le rapport du Défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick sur l'État de l'enfance ; discours du trône du gouvernement du Nouveau-Brunswick ; invitation à l'Assemblée législative pour écouter un message de félicitations que la ministre du Développement social a donné au sujet du premier président néo-brunswickois de l'Association canadienne des travailleurs sociaux et vice-président de la Fédération internationale des travailleurs sociaux, Morel Caissie, TSI ; partenariat avec le ministère de la Justice pour tenir un atelier de deux jours sur l'aliénation parentale ; réunion avec la ministre de la Santé et des fonctionnaires pour présenter le mémoire de l'ATSNB sur les soins de santé primaires ; forum sur les soins de santé primaires, *Notre santé Notre avenir : Amélioration de l'accès aux soins de santé primaires* ; comparution devant le Comité permanent des soins de santé pour présenter les opinions et les recommandations de l'Association sur les limites des régies régionales de la santé ; réunion avec la ministre du Développement social ; présentation d'un mémoire sur l'abordabilité des médicaments sur ordonnance; conférence de presse du premier ministre du Nouveau-Brunswick au sujet de la Journée internationale des personnes handicapées proclamée par les Nations Unies ; marche pour accroître la sensibilisation aux questions de santé mentale dans nos collectivités ; Connexions et déconnexion ; discours de l'ancien Ombudsman et Défenseur

des enfants et de la jeunesse ; discours du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

L'ATSNB a reçu de la part de Condition féminine Canada un financement s'élevant à 204 850 \$ sur deux ans pour un projet pilote de 24 mois qui habilitera des femmes anglophones, francophones et autochtones du Nouveau-Brunswick qui ont été victimes de violence à l'égard du partenaire intime à mieux comprendre les obstacles qui les empêchent de mener une vie plus saine et sécuritaire. Le projet améliorera aussi la formation donnée aux travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick à cet égard. Les femmes formeront un comité de travail chargé d'évaluer, en tenant compte des sexospécificités, un programme de formation en travail social offert dans la province, afin de s'assurer qu'il tient compte de la situation des femmes survivantes. Un réseau de soutien sera mis sur pied à l'échelle de la province et de nouveaux outils seront élaborés, lesquels respecteront les différences culturelles. L'ATSNB assure la gestion du financement et Martine Paquet, notre Consultante en travail social, collabore au projet avec Rina Arseneault du CMMF. Pour de plus amples renseignements, veuillez lire le rapport de la Consultante en travail social.

Je continue de travailler de concert avec des représentants de Services Nouveau-Brunswick et du ministère de la Santé à l'inscription en ligne et les paiements par voie électronique pour les membres, et je suis fier d'informer les membres qu'un partenariat a été formé avec Services Nouveau-Brunswick et le ministère de la Santé, ce qui constitue une première pour les professions de la santé au Nouveau-Brunswick et servira de modèle pour nos collègues professionnels paramédicaux. Grâce au partenariat, les membres de l'ATSNB pourront renouveler leur adhésion et verser leur cotisation en ligne pour la prochaine année!

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (CONT.)

Création de liens, services aux membres et promotion de la profession

L'Association continue de créer des liens, de faire la promotion de notre profession et d'améliorer les services que nous assurons aux membres. L'ATSNB a signé un accord avec la compagnie d'assurances Co-operators pour offrir aux membres de l'ATSNB, y compris les membres étudiants, un rabais sur l'assurance habitation et l'assurance automobile. De plus, j'ai le plaisir de vous signaler que, grâce à l'accord, la compagnie d'assurances Co-operators offrira trois bourses d'études de 500 \$ aux membres étudiants de l'Association qui fréquentent la St. Thomas University, l'Université de Moncton et le programme de baccalauréat en travail social Mi'kmaq/Maliseet. Ainsi, l'ATSNB verse aux membres des bourses totalisant 2 000 \$!

Les membres de l'ATSNB ont aussi la possibilité de profiter d'un rabais de 10 % sur les livres qu'ils achètent à la librairie Westminster, que ces achats soient en ligne ou en personne ; les membres ont aussi des avantages à titre de membres de l'Association canadienne des automobilistes (CAA), entre autres. Je vous invite à visiter notre site Web et à consulter le nouveau document sur les avantages de l'adhésion. Notre partenariat avec le Ballet-théâtre atlantique du Canada sur le spectacle *Ombres de violence* nous a permis d'augmenter la visibilité de l'ATSNB et d'offrir aux membres un rabais de 20% sur le prix des billets. Pour de plus amples renseignements, consultez le rapport de notre Consultante en travail social, Martine Paquet. L'initiative m'a donné l'occasion de présenter le Lieutenant-gouverneur, le Premier ministre et des Ministres, et de souhaiter la bienvenue au public pendant la soirée à Fredericton.

En plus de notre site Web et l'inscription en ligne qui sera offerte dans un proche avenir, l'ATSNB a adopté un système sans papier, communiquant avec les membres par courriel. Le système facilite la communication de renseignements

sur les activités prévues, les possibilités qui sont offertes aux membres et les recherches dans le domaine du travail social. J'invite les membres à lire le rapport de la Consultante en travail social pour de plus amples renseignements. L'Association réalise ainsi des économies importantes et aide à créer un environnement plus sain et plus durable.

L'ATSNB continue à travailler de concert avec diverses coalitions et campagnes afin de trouver des solutions à des questions de justice sociale particulières. L'ATSNB est partenaire des groupes suivants : le Front commun pour la justice sociale, la Coalition pour l'équité salariale, la campagne dignité pour tou's, la campagne Je puis prêt à être témoin, le Principe de Jordan, la Coalition du N.-B. pour la couverture des médicaments onéreux, pour n'en nommer que quelques-uns. J'ai participé au Conseil consultatif sur l'élaboration d'un programme de développement de la petite enfance afin d'établir un organisme de réglementation pour tous les éducateurs en services de garde du Nouveau-Brunswick. J'ai aussi fait partie de la Coalition du personnel de service à la personne du Nouveau-Brunswick, qui a rédigé un rapport sur le rôle futur du personnel paraprofessionnel dans le domaine des services à la personne et l'élaboration d'un modèle de prestation des services pour le Nouveau-Brunswick.

De plus en plus, divers médias invitent l'ATSNB à s'exprimer sur des questions particulières. Des entrevues ont été publiées ou diffusées aux niveaux national et provincial. L'ATSNB émet de manière proactive des communiqués et des lettres à la rédaction portant sur des questions de travail social, et nous continuons à communiquer des annonces pour célébrer les réalisations des membres de l'ATSNB.

L'ATSNB continue de faire la promotion de notre mandat auprès des étudiants et étudiantes en travail social des deux programmes en travail social ; pour de plus amples renseignements, veuillez

consulter les rapports de la Registraire et de la Consultante en travail social. En outre, la Rectrice et Vice-chancelière de la St. Thomas University m'a nommé au Comité consultatif sur le baccalauréat en travail social, chargé d'établir une politique sur l'équité et de créer un programme de maîtrise en travail social en anglais au Nouveau-Brunswick. J'ai collaboré aussi avec le programme en travail social de la St. Thomas University à la présentation d'un exposé sur les médias sociaux et le travail social pendant le Congrès national des sciences humaines, qui a eu lieu à Fredericton. L'exposé portait sur les menaces et les possibilités que représentent les médias sociaux pour notre profession, du point de vue des étudiants et étudiantes en travail social, les universitaires et les travailleuses et travailleurs de première ligne que l'ATSNB représente. L'exposé a été fort couru et, comme le mentionne notre Registraire dans son rapport, il s'agit d'une question importante. Voilà pourquoi notre Registraire et le Comité de la déontologie ont adopté une démarche proactive à cet égard.

J'ai le plaisir de signaler que l'ATSNB a organisé la première réunion provinciale des tous les organismes de réglementation du domaine de la santé au Nouveau-Brunswick. Il s'agissait d'une excellente occasion de collaborer avec nos homologues du domaine de la santé dans des discussions sur les questions importantes et de créer des liens permettant de faire la promotion des pratiques exemplaires en matière de réglementation dans le domaine.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec nous. L'Association vous appartient! Je tiens à vous assurer que nous sommes toujours prêts à discuter des questions, à entendre de nouvelles idées et à cerner des solutions proactives.

Respectueusement soumis,
Miguel LeBlanc, BTS, MTS, T.S.I.
Directeur général

RAPPORT DE LA REGISTRAIRE

Je tiens à débiter ce rapport en remerciant les gens avec qui j'ai travaillé de près pendant l'année, soit les membres des comités des règlements administratifs, d'examen, des plaintes, de discipline, de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles, ainsi que les membres du Conseil d'administration. Je tiens également à remercier Denise St-Laurent, Assistante administrative, Rachel Mills, employée étudiante pendant l'été, Miguel LeBlanc, Directeur général et Martine Paquet, Consultante en travail social, pour leur incroyable dévouement et support.

L'année 2011-2012 a été une année bien remplie du côté de la réglementation. Le rapport qui suit se veut un résumé des événements de l'année.

Association of Social Work Boards (ASWB)

L'ATSNB maintient son adhésion à l'*Association of Social Work Boards*, Association qui regroupe les organismes de réglementation du Canada et des États-Unis. L'adhésion à l'ASWB offre de nombreux avantages, dont une formation gratuite pour les membres des conseils de directions des provinces et états qui en sont membres. Cette année, trois membres de notre Conseil d'administration ont participé à cette formation.

J'ai eu l'opportunité d'assister à la formation de printemps qui s'est tenue en mai 2011 à Vancouver, en Colombie-Britannique. Le sujet traitait des limites professionnelles et de la façon dont les organismes de réglementations peuvent composer avec des membres qui ne maintiennent pas ces limites de façons appropriées avec la présence des nouvelles technologies qui ne cessent d'évoluer. J'ai également eu l'opportunité d'assister à l'Assemblée générale annuelle qui a eu lieu en novembre 2011, à Oklahoma City,

Oklahoma. J'ai participé au forum des administrateurs qui s'est tenu dans le cadre de cette formation de printemps et de l'AGA.

Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social

L'Accord sur le commerce intérieur et la mobilité de la main-d'œuvre demeure un sujet bien présent. Pour faire un bref rappel, les gouvernements des provinces, des territoires et du Canada ont signé cet Accord afin d'éliminer les obstacles à la mobilité du commerce et de la main-d'œuvre entre les provinces et territoires. Cet Accord a amené les 10 provinces canadiennes à travailler ensemble quant à l'élaboration d'un premier profil canadien des compétences de base en travail social, et ce par l'entremise du Conseil canadien des organismes de réglementation du travail social (le Conseil). Au courant de l'été dernier, les travailleurs sociaux immatriculés et les travailleuses sociales immatriculées au Canada ont été appelés(e) à participer à un questionnaire en ligne afin d'informer le Conseil des compétences, connaissances et habiletés utilisées dans l'exercice de leur pratique. Le travail se poursuit quant à l'analyse des données et à l'élaboration d'un rapport. L'ATSNB sera en mesure de transmettre les résultats de ce projet lorsque le rapport final sera terminé. Les résultats de ce projet aideront également à l'élaboration d'un processus d'évaluation des titres de compétence étrangers acceptable par toutes les provinces.

Écoles de travail social

Cette année, j'ai livré une présentation sur l'immatriculation aux étudiants en travail social de l'Université de Moncton et de la St. Thomas University. J'ai également livré une présentation sur l'ATSNB et le code de déontologie aux étudiants de la St. Thomas University. Cette présentation devait également

avoir lieu pour les étudiants de l'Université de Moncton en hiver, mais les conditions météorologiques ont fait en sorte qu'elle a dû être annulée. Malheureusement, il a été impossible de l'offrir à un autre temps avant la fin de l'année académique.

À l'hiver, j'ai participé à une table ronde organisée par le Ministère du Développement social et l'École de travail social de l'Université de Moncton, dans le cadre d'une journée d'échange. Cette activité avait pour titre : « Éthique, travail social et technologie : réfléchir pour mieux choisir ».

Membres

L'ATSNB a connu une augmentation de 47 membres pendant l'année 2011-2012, pour un total de 1695. De ce nombre, 1531 étaient des membres ordinaires (une augmentation de 35), 73 étaient des membres sans emploi (augmentation de 7), 65 étaient des membres à la retraite (augmentation de 7), 18 étaient des membres hors province (diminution de 6), 4 étaient des membres étudiants (il n'y en avait aucun l'année précédente) et 4 étaient des membres à vie (même nombre que l'année précédente).

Plaintes et discipline

Il y a eu 10 nouvelles plaintes en 2011-2012, soit une augmentation d'une par rapport à l'année précédente. Veuillez voir le rapport du comité des plaintes pour plus de renseignements. Aucune audience disciplinaire n'a eu lieu.

Processus d'évaluation : Politique sur la supervision clinique

En mai 2011, une politique sur la supervision clinique a été adoptée par le Conseil d'administration comme un autre moyen parmi tant d'autres en place afin d'accomplir le mandat premier de l'ATSNB qui est d'assurer la protection du public. Au courant de

RAPPORT DE LA REGISTRAIRE (CONT.)

l'année, cette politique fut appliquée avec succès dans le cas de certains nouveaux candidats à l'immatriculation au sein de l'ATSNB.

Réadmissions

Une personne qui veut redevenir membre de l'ATSNB un an ou plus après avoir laissé tomber son adhésion doit soumettre une demande de réadmission. Les demandes de réadmissions sont considérées par le Conseil d'administration. Au courant de l'année 2011-2012, le Conseil a accepté 13 demandes, soit 5 de moins que l'année précédente.

Réunion des Registraires du Canada

En septembre dernier, l'ATSNB a accueilli les Registraires du Canada dans le cadre de leur réunion annuelle, ainsi que les membres du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social dans la région de Fredericton. En tant que Registraire de l'ATSNB, j'ai eu le privilège de présider la réunion des Registraires.

Révision de la Loi de 1988 sur l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.

Au courant de l'année, un comité

temporaire a travaillé à l'avancement de cet important projet, en collaboration avec le Conseil d'administration. La rédaction d'un document de travail fut entamée. Vous entendrez parler davantage de ce projet d'une grande envergure au cours de la prochaine année puisque votre engagement et vos rétroactions seront sollicités.

Respectueusement soumis,

La Registraire,
Annie Rickett, T.S.I.

RAPPORT DE LA CONSULTANTE EN TRAVAIL SOCIAL

Déjà une année! Je trouve difficile à croire qu'une année s'est écoulée depuis que je suis entrée en fonction à titre de Consultante en travail social. Tout d'abord, je tiens à remercier mes collègues Miguel LeBlanc, Directeur général, Annie Rickett, Registraire, et Denise St-Laurent, Assistante administrative, de leur appui continu au cours de l'année. Votre direction et votre encouragement m'ont aidée à m'habituer à mon nouveau poste. J'aimerais aussi remercier les membres du Conseil d'administration, les membres des comités avec lesquels je collabore (soit le Comité d'action sociale et le Comité d'éducation) ainsi que toutes les personnes avec qui j'ai communiqué au cours de l'année. J'ai certainement acquis de l'expérience et des connaissances et j'ai tissé des liens d'amitié.

La première année depuis que j'ai assumé mon poste au sein de l'Association a été très occupée, mais j'ai pu profiter de l'expérience pour m'épanouir dans mon domaine. J'aide le Directeur général, Miguel LeBlanc, à accomplir certaines tâches administratives et la Registraire Annie Rickett à traiter des aspects des nouvelles candidatures, de l'inscription et du renouvellement des cotisations. J'ai

eu la chance d'apprendre les détails du rôle et des responsabilités continues de l'ATSNB. En tant que Consultante en travail social, je suis responsable surtout de travailler de concert avec le Comité d'action sociale et le Comité d'éducation pour aider à faire la promotion de l'Association et de notre profession auprès des membres actuels et futurs de l'ATSNB, des parties prenantes et du grand public, en organisant des activités et en assistant à ces activités, dont certaines sont détaillées ci-dessous.

Représentation de l'ATSNB pendant diverses activités

J'ai représenté l'ATSNB pendant des activités, des forums et des ateliers qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée, y compris les activités suivantes : le Sommet de deux jours pour les intervenants, qui a été tenu les 30 et 31 mai 2011 pour marquer la semaine de la sensibilisation à la situation des personnes handicapées ; la Conférence nationale du Conseil canadien des défenseurs des enfants et de la jeunesse, qui a eu lieu en septembre 2011 ; l'État de l'enfance, le 18 novembre 2011 ; le forum provincial organisé le 28 septembre 2011 par le Front commun pour la

justice sociale du Nouveau-Brunswick ; le premier sommet des femmes de l'histoire du Nouveau-Brunswick, tenu le 5 novembre 2011; une conférence de presse tenue par le Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées, où le Premier ministre a souligné certains des points saillants de la prochaine Stratégie du Plan d'action sur les questions touchant les personnes handicapées; le dîner de gala et l'assemblée générale annuelle de la Fondation Muriel McQueen Fergusson, en février 2012; l'activité organisée le 20 février 2012 par le réseau d'inclusion communautaire sous le thème *Ensemble pour vaincre la pauvreté*; le forum intitulé *Shining the Light: A Community Forum on Child Sexual Abuse*, qui a eu lieu le 25 avril 2012. Ces activités ont constitué d'excellentes occasions de rencontrer plusieurs parties prenantes, citoyens, représentants du gouvernement et travailleuses et travailleurs sociaux de la province.

Création de liens

Au cours de l'année écoulée, j'ai eu le privilège d'aider à créer des liens avec divers organismes à but non lucratif, d'autres organisations et des ministères. À titre d'exemple, depuis le mois d'août

RAPPORT DE LA CONSULTANTE EN TRAVAIL SOCIAL (CONT.)

2011, l'ATSNB travaille de concert avec le comité provincial *On vous tient à coeur* afin d'aider à organiser la sixième d'une série de conférences ayant pour thème la violence familiale. La conférence, qui a eu pour thème *Violence familiale: stratégies favorisant un mode de vie sain et des relations saines*, a eu lieu à Fredericton, le 8 mai 2012, pendant la Semaine nationale de la santé mentale. La conférence avait pour but de partager de l'information sur les conséquences des relations malsaines et de faire la promotion de la vie saine dans nos collectivités.

À l'automne 2011, le Ballet-théâtre atlantique du Canada, un corps de ballet de Moncton qui fait des tournées à l'étranger, a demandé à l'ATSNB d'appuyer la présentation du spectacle intitulé *Ombres de violence*, qui s'inspire des femmes qui ont été tuées par leur partenaire. L'Association a parrainé trois représentations du spectacle au cours de l'année. En acceptant de parrainer le spectacle, l'ATSNB a pu offrir à ses membres un rabais de 20% sur le prix des billets. Le logo bilingue de l'ATSNB a paru sur le programme du spectacle et l'Association avait aussi une table dans le hall pour chaque spectacle. En outre, le Directeur général Miguel LeBlanc a présenté l'honorable Graydon Nicholas, Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, ainsi que le Premier ministre David Alward, pendant la soirée à Fredericton. Il s'agissait d'une excellente occasion de faire la promotion de l'Association et d'appuyer cette cause exceptionnelle. L'Association appuie aussi l'atelier de deux jours sur l'aliénation parentale intitulé *La résistance envers les contacts parentaux chez les enfants à la suite d'une séparation : Réalités, mythes et mesures à prendre*, avec Barbara Jo Fidler, qui aura lieu les 22 et 23 juin 2012, au Future Inns, à Moncton. Le programme de formation vise les professionnels des domaines de la justice et de la santé qui travaillent auprès de familles dont

un enfant rejette un parent à la suite d'une séparation ou d'un divorce. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Martine Paquet, au 1-877-495-5595.

Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale

La violence à l'égard du partenaire intime est une question de grande envergure qui constitue l'un des aspects les plus difficiles du domaine du travail social. J'ai comme engagement le plus profond de faire la promotion des droits de la femme et d'éliminer la violence dans nos collectivités. Par conséquent, j'ai le grand plaisir de collaborer avec le CMMF sur un projet, pour lequel l'ATSNB, en partenariat avec le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale, a reçu un financement de la part de Condition féminine Canada. Le projet est intitulé *Action en faveur du changement : habiliter les femmes victimes de violence dans les relations intimes à mener une vie plus saine et sécuritaire*. Dans le cadre du projet, je travaille à l'élaboration d'un atelier de trois jours, qui sera offert à des survivantes de la violence à l'égard du partenaire intime.

J'ai participé aussi à l'animation de deux groupes de discussion pour Francophones à l'intention de travailleuses et travailleurs sociaux qui ont participé au programme de formation des formateurs intitulé *Comprendre les répercussions de la violence conjugale: Améliorer l'intervention des travailleurs sociaux*. L'objet des discussions était d'obtenir une rétroaction sur l'efficacité du programme et de son contenu.

En outre, on m'a demandé de représenter l'ATSNB au sein du Conseil d'administration du Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale. J'en suis très reconnaissante et j'ai eu l'honneur

d'accepter le mandat de représenter l'ATSNB sur ce Conseil très important.

Écoles de travail social de l'Université de Moncton et de la St. Thomas University

En décembre 2011, j'ai donné aux étudiants et étudiantes en travail social de l'Université de Moncton une présentation sur le rôle et le mandat de l'ATSNB. Il s'agissait d'une excellente occasion d'expliquer le rôle de l'Association, ainsi que les nombreux avantages de l'adhésion de nos membres étudiants. La Registrare et moi avons représenté l'ATSNB à une Journée d'échange qui a eu lieu les 23 et 24 février 2012 à l'Université de Moncton. Nous avons eu l'occasion de faire du réseautage avec des professeurs, des étudiants, des membres futurs de l'ATSNB et des employeurs. Nous avons pu répondre à des questions et expliquer aux étudiants le processus d'inscription. En mars 2012, le Directeur général et moi avons assisté à un salon sur l'action sociale tenu à la St. Thomas University, ce qui nous a donné une excellente occasion de rencontrer des étudiantes et étudiants en travail social et de créer de nouveaux liens.

Semaine du travail social : *Le travail social ou l'art de bâtir des relations, de renforcer les collectivités et de nouer des partenariats axés sur le changement*

La Semaine du travail social nous donne l'occasion de célébrer notre excellente profession et de souligner la contribution que chacun et chacune d'entre nous font au mieux-être de notre société et, surtout, de notre clientèle. L'Association a décidé d'organiser une séance de formation à l'Université de Moncton et à la St. Thomas University pour les étudiants et étudiantes en travail social et les membres de l'ATSNB. Une présentation sur le programme *Nouvelles perspectives, vie nouvelle* a été donnée

RAPPORT DE LA CONSULTANTE EN TRAVAIL SOCIAL (CONT.)

dans le cadre de la formation afin de souligner l'importance de l'inclusion et de faire participer les personnes ayant un handicap physique à l'activité physique.

Promotion de l'Association et de la profession du travail social

À titre de Consultante en travail social, je travaille à divers projets visant à faire la promotion de l'ATSNB et de la profession du travail social, tels que la publication du *Dossier* de 2012, dont une version électronique a été envoyée aux membres en mars 2012. Le *Dossier* donne aux

membres la possibilité de recevoir des nouvelles sur l'ATSNB, les recherches et d'autres publications pertinentes pour notre profession. J'aimerais inviter les membres qui voudraient faire publier un article dans le *Dossier* de l'année prochaine à envoyer une copie par courriel à l'adresse suivante : nbasw@nbasw-atsnb.ca.

Au cours de l'année écoulée, j'ai mis à jour le site Web de l'ATSNB, et j'ai ajouté de nouvelles sections. J'invite tout le monde à visiter le site Web de l'ATSNB et à consulter toutes les

nouvelles au www.nbasw-atsnb.ca. Je continue à préparer et à envoyer le bulletin périodique aux membres de l'Association pour communiquer des nouvelles sur l'Association, les activités prévues et les possibilités de perfectionnement professionnel.

Respectueusement soumis,

Martine Paquet, T.S.I.
Consultante en travail social



ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, y compris le bilan au 31 mars 2012 et les états des résultats d'exploitation, l'évolution de l'actif net, et les flux de trésorerie pour l'année se terminant le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, fondée sur notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

La vérification comprend la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les vérificateurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

Opinion

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2012, ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'année se terminant le 31 mars 2012 selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Fredericton, Nouveau-Brunswick

Le 18 mai 2012

COMPTABLES AGRÉÉS

BILAN AU 31 MARS 2012

ACTIFS

À COURT TERME	2012	2011
Encaisse	\$ 435,245	\$ 258,606
Depôts à terme	<u>652,706</u>	<u>518,906</u>
	<u>1,087,951</u>	<u>777,512</u>
IMMOBILISATIONS (Note 4)	<u>13,961</u>	<u>15,182</u>
	<u>\$ 1,101,912</u>	<u>\$ 792,694</u>

PASSIFS ET ACTIFS NET

PASSIFS		
À Court Terme	\$ 41,846	\$30,333
Cotisations Différées (Note 5)	331,865	178,420
Subvention gouvernementale différée (Note 6)	48,705	-
	<u>422,416</u>	<u>208,753</u>
ACTIFS NET		
Non Affecté	214,592	150,693
Affecté (Note 5)	450,943	418,066
Immobilisations	<u>13,961</u>	<u>15,182</u>
	<u>679,496</u>	<u>583,941</u>
	<u>\$1,101,912</u>	<u>\$792,694</u>

ÉTATS FINANCIERS (CONT.)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

	Non Affecté	Affecté	Investissement Immobilisations Corporelles	2012	2011
Actifs Nets					
Au Début De L'Exercice	\$150,693	\$418,066	\$15,182	\$583,941	\$557,743
Excédent Des Produits Sur Les Charges Non Affecté	94,305	5,195	(3,945)	95,555	26,198
Acquisition d'Immobilisation	(2,724)	-	2,724	-	-
Transfère Interne	(27,682)	27,682	-	-	-
Actifs Nets à la fin de l'exercice	<u>\$214,592</u>	<u>\$450,943</u>	<u>\$13,961</u>	<u>\$679,496</u>	<u>\$583,941</u>

ÉTATS DES RÉSULTATS ANNÉE SE TERMINANT LE 31 MARS 2012

	2012	2011
PRODUITS		
Cotisations	\$546,929	\$512,475
Subventions - Habilitier les Femmes Victimes de Violence Conjugale	53,720	-
Intérêt	6,983	2,858
Autres	<u>2,747</u>	<u>1,769</u>
	<u>610,379</u>	<u>517,102</u>
CHARGES		
Cotisations - A.S.W.B.	523	500
Amortissement	3,945	4,540
Réunions du Conseil et l'Exécutif	14,420	22,041
Cotisations - A.C.T.S.	61,242	60,356
Revue Opérationnel de l'A.C.T.S.	-	2,421
Cotisations - C.C.S.W.R.	800	750
Cotisations - Rabais de Chapitre	16,240	15,870
Comités	6,721	18,182
Plaintes et discipline	14,497	22,550
Dossier	1,862	10,110
Équipement, maintenance et support	3,553	3,788
Assurance	7,167	7,150
Réunion Annuelle	12,686	10,327
Frais du bureau	19,481	32,973
Dépenses de la présidente	1,626	3,823
Frais professionnels	10,333	7,863
Programme - Habilitier les Femmes Victimes de Violence Conjugale	46,713	-
Relation publique et promotions	3,396	2,974
Loyer	26,537	26,450
Salaires et avantages sociaux	230,508	192,257
Services aux membres	8,408	14,459
Dépenses du personnel	10,086	16,143
Téléphone	7,598	7,051
Déplacement et dons	1,846	1,969
Développement du Site Web	<u>4,636</u>	<u>6,357</u>
	<u>514,824</u>	<u>490,904</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES NON AFFECTÉS	<u>\$95,555</u>	<u>\$26,198</u>

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE ANNÉE SE TERMINANT LE 31 MARS 2012

	2012	2011
PROVENANCE (SORTIE) DE L'ENCAISSE		
Excédent des Produits Sur Les Charges Non Affecté Élément hors caisse	\$95,555	\$26,198
Amortissement	<u>3,945</u>	<u>4,540</u>
	99,500	30,738
Variations du fonds de roulement hors caisse		
Créditeurs et charges à payer	11,513	(10,086)
Cotisations déferées de membres	153,445	(52,527)
Subvention gouvernementale différée	48,705	-
	213,663	(62,613)
	313,163	(31,875)
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles (2,724)		(1,641)
Dépôts à termes	<u>(133,800)</u>	<u>(23,854)</u>
	<u>(136,524)</u>	<u>(25,495)</u>
Excédent (Déficit)	176,639	(57,370)
Encaisse au début de l'exercice	<u>258,606</u>	<u>315,976</u>
Encaisse À la fin de l'exercice	<u>\$435,245</u>	<u>\$258,606</u>

1. NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick est un organisme sans but lucratif dont l'objectif est de gouverner et régler les services de travail social offerts à la population du Nouveau-Brunswick.

2. SOMMAIRES DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLE

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est comptabilisé annuellement pour amortir les actifs au cours de leurs vies utiles estimées, au taux annuel suivant :

Mobilier et installations 20% Méthodes dégressive

L'Association examine périodiquement ses biens et son matériel en vue d'éliminer les articles désuets

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

ÉTATS FINANCIERS (CONT.)

Comptabilisation des Revenus

Les cotisations pour les membres et les produits d'intérêt sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'engagement. Les subventions des projets sont constatées dans l'exercice où les frais liés aux projets sont engagés.

Modifications futures des principales conventions comptables

Le Conseil des normes comptables appliquera les conventions comptables pour les organismes à but non lucratif de la partie III du Manuel de l'ICCA à compter du 1^{er} janvier 2012. L'organisme évaluera les répercussions des nouvelles conventions sur ses états financiers au cours de l'année qui commence.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de la trésorerie, des créances et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Prix Coûtant	Amortissement Cummulé	2012 Nette	2011 Nette
Mobilier et Installations	\$83,664	\$69,703	\$13,961	\$15,182

5. COTISATIONS DIFFÉRÉES

Ce montant représente les cotisations reçues pour l'exercice 2012-2013, moins les frais A.C.T.S. associés.

6. SUBVENTION DU GOUVERNEMENT NON GAGNÉE

Le montant représente le financement provenant du gouvernement fédéral qui a été reçu pendant l'année de la part de Condition féminine Canada pour payer les charges du programme intitulé Habilités les femmes victimes de violence dans les relations intimes, qui seront engagées au cours de l'année 2012-2013.

7. GESTION DU CAPITAL

L'Association considère que son capital correspond à son actif net. Son but premier est de financer de manière appropriée les programmes et les services qu'elle assure aux membres.

8. ACTIF NET AFFECTÉ

Le Conseil d'administration a des ressources qui font l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées :

Le fonds de prévoyance est accessible pour les opérations quotidiennes de l'association lorsqu'il y a un manque à gagner.

Le fonds de défense est accessible pour payer les frais juridiques et d'autres frais liés aux audiences disciplinaires.

Le fonds de bourse est accessible pour verser des bourses accordées par l'association.

Le fonds de projets spéciaux est accessible pour des projets futurs désignés par le Conseil d'administration.

Le fonds pour la révision de la loi est accessible pour payer les frais liés à la révision et la modification de la Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.

	2012	2011
Éventualité	\$277,770	\$270,326
Défense	100,000	100,000
Bourses d'étude	26,321	25,000
Projets spéciaux	22,852	22,740
Réouverture de la Loi	<u>24,000</u>	<u>-</u>
	\$450,943	\$418,066

Au cours de l'année, l'Association a effectué les transferts suivants: 2 682 \$ (6 561\$ en 2011) du fonds non affecté au fonds de prévoyance ; 1 000 \$ (1 698 \$ en 2011) du fonds non affecté au fonds de bourse ; 0 \$ (12 000 \$ en 2011) du fonds non affecté au fonds de projets spéciaux ; 24 000 \$ (0 \$ en 2011) du fonds non affecté au fonds pour la révision de la loi ; 1 296 \$ (0 \$ en 2011) du fonds de défense au fonds de prévoyance ; 0 \$ (4 604 \$ en 2011) du fonds de défense au fonds de bourse.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE À L'ACTS

Il me fait plaisir de vous soumettre ce rapport provenant de l'ACTS, une année bien remplie vient de se terminer! D'abord, je tiens à féliciter le nouveau président de l'ACTS, Morel Caissie de Grand-Sault, le premier membre de l'ATSNB élu à la présidence de l'Association nationale. L'année a été lancée suivant une réunion annuelle plus positive que lors des dernières années. L'ATSNB était l'hôte pour l'AGA de l'ACTS, tenue à Fredericton. Le Conseil et les membres du personnel désirent remercier l'ATSNB pour son accueil chaleureux en juin dernier, lançant ainsi un appel d'unité et de solidarité...tout en assurant une « marche plus haute » pour les prochaines provinces hôtes! Depuis juin dernier, Morel de même que les membres du Conseil et du personnel de l'ACTS, mettent les bouchées doubles à affronter les nombreux défis auxquels a fait face notre Association nationale. Avec le départ des Associations membres de l'Alberta et de l'Ontario en mars 2011, certains questionnaient la viabilité de notre voix nationale et si l'ACTS pourrait remplir sa mission de promotion de la profession du travail social et défendre la justice sociale. Je suis très heureuse de rapporter qu'en effet, l'ACTS est belle et bien vivante! Le leadership du Président et du personnel ainsi que le sentiment d'appartenance au sein des organismes membres ont été la force derrière les succès de la dernière année. Déjà en juin, un vent d'unité et d'optimisme régnait parmi les membres du Conseil, les Présidents et Directeurs généraux des provinces associées. Le nouveau Directeur général, Fred Phelps, officiellement entré en poste depuis juin, s'est voué à améliorer les relations et la communication entre les organisations provinciales membres de l'ACTS. Des séances de communication sont dorénavant planifiées entre le DG, les Présidents et Directeurs généraux des provinces afin d'informer et d'échanger sur les mises à jour des projets divers. Ceci a nettement amélioré le sentiment de transparence et d'affiliation et est apprécié de tous. Vous reconnaîtrez également les nombreux envois médiatiques, les partenariats politiques et à diverses coalitions ainsi que les initiatives à défendre les intérêts dits « sociaux » des Canadiens ont aussi été maintenus à la même

importance que les efforts de promotion de la profession et de la justice sociale. L'ACTS a aussi implanté un nouveau modèle de gouvernance et a donc procédé à la modification de l'entente de partenaires. Les règlements administratifs seront aussi révisés afin de s'assurer qu'ils soient conformes au modèle de gouvernance. Toujours en guise d'ouverture, au cours de la dernière année, l'ACTS a maintenu la communication et les négociations avec les Associations de l'Ontario et l'Alberta afin de voir à la possibilité de leur retour au sein de l'ACTS. À cet effet, plusieurs membres de l'Alberta et l'Ontario militent eux-mêmes auprès de leurs Conseils d'administration, notamment en Alberta où une résolution votée par les membres souhaite un retour à l'ACTS. De plus, sans avoir investie d'efforts de promotion en ce sens, l'ACTS compte maintenant au delà de 140 membres individuels provenant des 3 provinces ayant quitté la Fédération. Ceci représente effectivement que les membres reconnaissent la valeur d'une voix nationale! D'ici les prochains mois le plan stratégique sera révisé et il est souhaitable qu'à ce moment les provinces de l'Ontario et l'Alberta revisiteront également leur décision et rejoindre l'ACTS. L'une des priorités communes est sans doute la Conférence nationale à chaque 2 ans, qui connaîtra un retour d'ici 2014. Depuis la dernière année, un nouveau site Web (www.casw-acts.ca) ravive l'image de l'ACTS dont la gestion opérationnelle, ainsi que la majorité des publications /journaux, sont maintenant assurées par le personnel ce qui s'avère moins onéreux. Avec la compression financière qu'à représenté le départ de 2 provinces, le Conseil de l'ACTS et le personnel se devaient être innovateur en ce sens! Mars, le mois du travail social, a aussi été souligné avec la présentation d'une webdiffusion éducative le 29 mars avec le conférencier Micheal Ungar Ph.D où il traitait de l'habileté des Travailleurs Sociaux à cultiver la résilience chez les personnes et les familles aux prises avec des problèmes complexes. L'ACTS remercie les membres qui y ont participé de même que tous ceux et celles ayant profité de l'occasion pour promouvoir notre profession de quelle conque façon durant le mois; la

reconnaissance, ça commence d'abord avec nous! L'ACTS a aussi contribué à l'impression des affiches officielles, annonçant le mois du Travail Social, et distribuées partout au pays. Félicitations à Merri-Lee Hanson TSI du chapitre de Woodstock, qui est la récipiendaire 2012 du Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS. Merri-Lee est actuellement la Vice-présidente du CA de l'ATSNB, elle a complété un mandat en tant que Secrétaire et a siégé au sein de divers comités. Depuis son entrée au CA à titre de Directrice de son chapitre, elle est toujours demeurée disponible pour prêter son expertise. Sa contribution est fort appréciée! Une bourse de l'ACTS/AON a été remis à Sandra Barton de Fredericton qui poursuit des études avancées et une seconde a aussi été attribuée à Rina Arseneault TSI du chapitre de Fredericton, afin de lui permettre de participer à la conférence internationale Travail Social Développement Social 2012 : Action et Impact, qui se tiendra en juillet prochain à Stockholm. Finalement, nous tenons à remercier et souligner le travail des membres du Nouveau-Brunswick qui prêtent leur expertise au sein des divers comités et groupes d'intérêts de l'ACTS : Lorise Simmons du Groupe des Travailleurs Sociaux Autochtones, Claude Savoie Président du Groupe d'intérêts sur les enfants, Stefan Mildener du Groupe d'intérêts sur la santé, Merri-Lee Hanson du groupe d'intérêts en question des politiques sociales et Ian Rice du comité de la Revue Canadienne du Travail Social et merci à tous les autres membres qui contribuent directement ou indirectement à la mission et aux objectifs de l'ACTS. La réunion annuelle de l'ACTS 2012 aura lieu en juin prochain à St-John's Terre-Neuve & Labrador où il sera important de souligner les succès de l'année, une année qui a débutée avec plusieurs obstacles mais qui se termine positivement!
Bien à vous,

Karine Levesque, TSI
Directrice à l'ACTS et Présidente sortante de l'ATSNB

COMITÉ D'EXAMEN

J'aimerais profiter de l'occasion, en rédigeant mon premier rapport à titre de Présidente du Comité d'examen, par remercier l'ancienne Présidente du comité, Heather Hastings Roach, pour son leadership et son travail inlassable, qui ne sont certainement pas passés inaperçus. Heureusement, Heather continuera à faire partie du comité.

Je tiens aussi à remercier l'ancienne représentante du public, Joan Russell, ainsi qu'à souhaiter la bienvenue à notre nouvelle représentante du public, Jean Marie Donovan. Jean Marie est une infirmière à la retraite, qui a de l'expérience en gestion et en affaires liées aux organismes de réglementation ; elle sera sans doute un membre important du comité.

Les autres membres du comité sont Andrée Beaudin, Margo Butler, Nancy Flett et Carole Gallant. Ce sont quatre travailleuses sociales très efficaces et consciencieuses.

Le comité a pour mandat d'évaluer les candidats à l'ATSNB qui présentent une demande d'adhésion dans l'une des catégories suivantes : membre ordinaire, membre temporaire ou membre étudiant. Le comité d'examen évalue également les demandes de personnes qui veulent devenir membres par le truchement du processus d'équivalence; de telles demandes sont examinées par un sous-comité.

Le comité se réunit chaque mois par téléconférence pour examiner en détail l'admissibilité de chaque candidat. Le tout est réalisé grâce à l'orientation et la documentation complète que fournit notre Registraire, Annie Rickett. Merci, Annie!!!

Le nombre total de membres qui ont été approuvés par le comité au cours de l'année 2011-2012 est de 117, ce qui représente une augmentation de 7 par rapport à l'année dernière. Voici la ventilation détaillée :

- 108 membres ordinaires (soit 10

membres ordinaires de plus que l'année dernière) ;

- 5 membres temporaires (soit 3 membres temporaires de moins que l'année dernière) ;
- 4 membres étudiants (soit le même nombre de membres étudiants que l'année dernière).

Le comité a rejeté une demande d'adhésion à titre de membre ordinaire ainsi qu'une demande d'adhésion par le truchement du processus d'équivalence.

Comme vous pouvez le constater, le comité reçoit de nombreuses demandes d'adhésion à examiner et à discuter. Le comité a le plaisir de voir le nombre de membres augmenter et, à titre de Présidente du comité d'examen, je suis fière de participer au processus qui permet aux gens de faire partie de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.

Respectueusement soumis,
Monique Dubé-Michaud TSI,
Présidente du comité d'examen

RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE

Les membres du Comité de discipline sont: John Lutz, Sharlene D. MacPhee, Jean Doucet, Rina Arseneault et Claude G. Savoie (Président).

Il n'y a pas eu d'audience ou considération d'entente pour la période 2011-2012.

Claude G. Savoie, , M. Serv. Soc., T.S.I
Président

COMITÉ DES PLAINTES

Le Comité des plaintes est constitué entièrement de membres bénévoles de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Le comité se réunit en moyenne une fois par mois. Toutes les réunions ont été tenues par téléconférence. Le comité est composé des membres suivants : Albert Gauvin, Samantha Paul, Nathalie Melanson, Leslie Lecour-Benoit et Merri-Lee Hanson.

Le comité a pour mandat d'examiner les plaintes reçues et d'enquêter sur celles-ci, conformément aux dispositions de la *Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick* de 1988. Au besoin, le comité consulte le

conseiller juridique de l'ATSNB pour obtenir des conseils sur les mesures à prendre et une aide à la rédaction des décisions. Certaines plaintes exigent des enquêtes plus approfondies. Dans une telle situation, le comité retient les services d'un enquêteur, lequel peut être soit un membre de l'ATSNB qui a reçu une formation pertinente ou un enquêteur privé.

Au cours de la dernière année, entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012, 10 nouvelles plaintes ont été déposées, ce qui représente une augmentation d'une plainte par rapport à l'année précédente. De ces 10 plaintes, une plainte a été rejetée et 9 étaient toujours

en cours d'examen au 31 mars 2012. Trois plaintes ont été reportées de l'année précédente.

J'aimerais remercier tous les membres du comité de leur engagement à l'égard de ce travail difficile. Un gros merci à Annie Rickett, Registraire, pour son travail assidu et ses conseils. Elle fait preuve de dévouement exceptionnel en respectant le premier rôle de l'ATSNB, celui de protéger le public, et le comité la remercie de son leadership.

Respectueusement soumis,

Merri-Lee Hanson, MTS, T.S.I.

COMITÉ DE LA PRATIQUE, DE LA DÉONTOLOGIE ET DES NORMES PROFESSIONNELLES

Le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles est composé des membres suivants : Armand Savoie, Sarah MacDonald, Rachel Mills, Frances Seca et Françoise Godin.

Le comité continue de répondre aux questions des membres au sujet de la déontologie. Le comité s'est penché sur trois questions du genre lors des deux réunions qu'il a tenues.

La liste des projets de ce comité conti-

ne de s'allonger. Une priorisation des projets étaient donc de mise. Étant donné que l'ère des nouvelles technologies est à nos portes depuis quelques années et que ces technologies ne font que d'évoluer, il est primordial d'adresser leurs avantages, les enjeux et les implications qu'elles peuvent entraîner. En juin 2010, l'ATSNB s'est dotée de normes sur l'emploi de la technologie dans la pratique du travail social. L'adoption de ces premières normes de pratique constitue un excellent point de départ afin d'adresser la réalité des

nouvelles technologies. Il est évident qu'encore du travail reste à être fait à ce sujet. Ainsi, le comité a commencé à travailler sur un projet portant sur l'emploi des médias sociaux et leurs impacts sur la profession du travail social.

La Registraire de l'ATSNB, au nom du Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles

Annie Rickett, T.S.I.

COMITÉ D'ÉDUCATION

Le Comité d'éducation a prévu deux réunions face à face en hiver, mais celles-ci ont été annulées en raison d'intempéries. Le comité a toutefois organisé une téléconférence en mai 2012 afin de choisir un récipiendaire pour

la bourse d'études de l'ATSNB. J'ai également le plaisir de signaler que les membres du comité s'est rencontré au mois de mai 2012 afin d'établir les priorités et d'élaborer un plan d'action pour la prochaine année financière.

Respectueusement soumis,

Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI,
Directeur général de l'ATSNB, au nom
du Comité d'éducation

RAPPORT DU COMITÉ D'ACTION SOCIALE

Le Comité d'action sociale a continué de profiter de la dynamique créée par le tout premier symposium des Premières nations organisé l'année dernière par l'ATSNB, qui a donné lieu à la publication intitulée *Celebrating Diversity through Social Justice* (Célébrer la diversité par la justice sociale). Le comité a le plaisir de signaler que des initiatives importantes sont déjà en cours, telles que la tenue, pour la première fois, de l'assemblée générale annuelle et la conférence

de l'ATSNB dans la collectivité d'une Première nation au Nouveau-Brunswick. Le comité a planifié et organisé le deuxième symposium des Premières nations en automne, mais, malheureusement, des circonstances imprévues ont nécessité l'annulation, car des partenaires importants étaient incapables d'assister au symposium ou de faire des présentations ; le symposium devrait donc avoir lieu au cours de la prochaine année financière. Comme mentionné dans mon rapport

de l'année dernière, je crois que l'un de nos principes principaux en tant que travailleuses et travailleurs sociaux est le travail en faveur de la justice sociale et du changement social, et je me sens privilégié de collaborer avec le personnel de l'ATSNB et les membres du comité.

Respectueusement soumis,

Gary Sacobie, TSI,
Président du comité

COMITÉ DE GESTION

Le rôle du Comité de gestion est d'appuyer le Directeur général dans la gestion des activités de l'ATSNB. Le comité est composé de membres du Conseil d'administration. Les membres du comité cette année sont les suivants : Ian Rice, Trésorier de l'ATSNB et Président du comité ; Barbara Whitenect, la Présidente de notre Association ; Merri-Lee Hanson, notre Vice-Présidente ; Miguel LeBlanc, notre Directeur général. Le Conseil d'administration a nommé trois nouveaux membres en avril

2012 : Albert Gauvin, du Chapitre de Restigouche ; Carole Poitras, du Chapitre de Chaleur; Wendy Matthews, du Chapitre de Sussex.

Le Comité de gestion s'est réuni avant chaque réunion du Conseil d'administration pour examiner la situation financière de l'Association, les prévisions budgétaires pour la prochaine année financière, préparées par le Directeur général, ainsi que d'autres questions liées aux affaires de l'Association. La nouvelle structure

organisationnelle de l'ATSNB fonctionne de manière efficace, et il est évident que tout le personnel, sous la direction de notre Directeur général, continue de dépasser le rendement prévu.

Respectueusement soumis,

Ian Rice, T.S.I,
Trésorier et Président du Comité de gestion

CHAPITRE DE EDMUNDSTON ET GRAND-SAULT

Il me fait plaisir de vous faire part de mon rapport comme Présidente de votre chapitre pour l'année 2011-2012.

J'aimerais, pour commencer, vous partager comment je suis très fière du fait que notre chapitre compte parmi les chapitres très actifs de la province. Pendant la dernière année, nous avons préparé et animé 2 rencontres régulières, sans compter la conférence et la réunion annuelle qui a eu lieu le 27 mars 2012. Pendant toutes ces rencontres, nous avons eu des discussions animées concernant différents sujets touchant directement le travail social. J'aimerais souligner le travail exceptionnel de Morel Caissie, Présidente de l'ACTS. Pour ceux qui connaissent bien Morel, je n'ai pas besoin de vous convaincre du fait que lorsqu'il est présent à nos réunions, il a plein de choses à nous partager, des perceptions qui vont bien au-delà de notre travail quotidien. J'aimerais aussi souligner Monique Dubé-Michaud, qui accorde beaucoup de temps et d'énergie (bénévolement) à

l'ATSNB. Monique est notre lien entre la province et le chapitre régional et une chance qu'on l'a pour nous garder au courant de tout ce qui se passe!

Depuis maintenant 2 ans, l'exécutif travaille fort à vous préparer une réunion annuelle des plus intéressantes! Avec l'argent que nous avons épargné, nous voulions offrir aux gens une occasion pour se ressourcer, pour apprendre de nouveaux concepts, tout en ayant du plaisir! Il est peu souvent que nous pouvons nous retrouver entre travailleurs sociaux pour des raisons autres que le travail! Merci beaucoup à Jennifer (Secrétaire – qui travaille tellement fort à prendre les minutes, envoyer les « mail-outs », nous rappeler de choses à faire, etc..), à Sandra (notre Trésorière – qui s'occupe de notre fortune!) et Kim (notre Vice-présidente – qui s'occupe de moi!). Merci aussi aux TS qui siègent sur les différents comités, tels que promotions, éducation, etc.. La survie de notre chapitre se maintient grâce à chacun d'entre vous!

Cette année, nous célébrons le travail social, qui est l'art de bâtir des relations, de renforcer les collectivités et de nouer des partenariats axés sur le changement! Si vous vous arrêtez quelques instants et regardez tout ce qui se passe autour de vous, tout ce qui se passe dans notre province, notre pays, dans le monde, vous pourrez rapidement constater que le thème de cette année est tellement pertinent! Les tragédies que nous éprouvons nous forcent à faire des prises de conscience, à faire des changements (i.e. désastres naturels, etc..). Une grand personne a déjà dit : « All great changes are preceded by chaos (Deepak Chopra). Il ne faut pas avoir peur de ces changements. Au contraire, nous devons être en gratitude! L'évolution réside dans le changement. Ensemble, nous pouvons faire une différence!

Respectueusement soumis,
Marie-Josée LeBlanc
Présidente

CHAPITRE DE FREDERICTON

L'année a été très occupée pour le chapitre de Fredericton et, grâce au Comité d'éducation du chapitre, des changements positifs ont été apportés afin de favoriser la participation des membres. Le calendrier des réunions mensuelles a été modifié afin de tenir les réunions le mercredi soir à la St. Thomas University, aux deux mois, et les autres réunions à midi dans divers organismes de travail social. Ces changements se sont avérés très positifs et ont donné lieu à une participation accrue. Les séances ont été très intéressantes et instructives.

Le chapitre de Fredericton avait pendant quelques années un conseil incomplet, et nous remercions les personnes qui occupent maintenant les postes au conseil. Le 14 octobre 2011, pendant la réunion du chapitre à l'hôpital Dr Everett Chalmers, à laquelle assistaient environ 15 personnes, un nouveau conseil a été élu : Valerie DeLong est Présidente, Leslie Lecour est Vice-Présidente, Susan Gavin est Secrétaire et Denise Selesse-Guitard est Trésorière. En outre, des mesures ont été prises afin de reconstituer le Comité d'action sociale du chapitre et, jusqu'ici, environ 14 membres jouent un rôle actif.

Le 3 novembre 2011, un certain nombre de membres du chapitre ont assisté à une activité des étudiants et étudiantes de la St. Thomas University ; il s'agit d'une marche contre la violence

familiale, qui a attiré l'attention de la collectivité.

Le chapitre a organisé le 7 décembre 2011 une soirée de Noël à D.J. Purdy's, à laquelle environ 27 personnes ont assisté pendant la période de deux heures. L'activité était une occasion de faire du réseautage social et de gagner des prix de présence. En janvier, à la réunion de midi à la clinique de santé mentale de Fredericton, 22 personnes ont assisté à une présentation sur le programme STEPPS, programme de traitement en groupe visant le trouble de la personnalité limite, donnée par Karen Brocklebank, TSI.

À la réunion de février tenue à la St. Thomas University, une présentation sur la thérapie axée sur la maîtrise des émotions a été donnée pendant la soirée par Brenda Gibson, TSI.

Le chapitre de Fredericton a parrainé le 30 mars 2012 une conférence sur la traumatologie et la pratique du travail social au centre Wu. La D^{re} Sue McKenzie-Mohr a été la conférencière principale à la conférence gratuite, à laquelle ont assisté 65 membres. Après la pause déjeuner, Ljiljana Kalaba, de l'Association multiculturelle de Fredericton, Tina Morneault, TSI, et Theresa Passamore, TSI, de l'équipe des soins aux enfants et aux adolescents de la clinique de santé mentale de Fredericton, et Sandy Gordon, TSI, qui travaille auprès des hommes victimes

de traumatismes, ont donné une présentation brève sur leur travail et ont répondu aux questions du public. À la fin de la journée, la D^{re} McKenzie-Mohr et Murray Weeks, TSI, ont parlé des soins de soi et de la traumatologie. Les observations sur la conférence ont été très positives, et nous avons reçu bien des suggestions pour d'autres sujets de conférences à tenir en automne et en hiver, ainsi que pour notre conférence majeure qui aura lieu en mars 2013!

La réunion en avril a été tenue aux bureaux du ministère du Développement social, à Two Nations Crossing ; Sandra Barton TSI et Elaine Bancroft TSI ont fait une présentation sur les conférences communautaires familiales.

Le chapitre de Fredericton a tenu le 30 mai 2012 une soirée sociale et un échange de vivaces et de semences au bar de l'hôtel Delta, afin de répondre aux suggestions faites pendant la conférence, selon lesquelles les membres du chapitre devaient se réunir plus souvent. Les personnes qui ont assisté à la soirée ont eu l'occasion de socialiser et de faire du réseautage avec des collègues provenant de divers secteurs. Nous attendons avec impatience les réunions intéressantes et fort courues de l'année qui vient!

Respectueusement soumis,

Valerie DeLong,
Présidente du chapitre de Fredericton

CHAPITRE DE MONCTON

Le chapitre de Moncton a mis l'accent cette année sur l'organisation de l'AGA à Elsipogtog. De nombreuses heures ont été consacrées à des réunions et à des appels téléphoniques en vue d'organiser les activités. J'aimerais remercier personnellement les membres suivants de leur dévouement et de leur travail, car, sans eux, nous n'aurions pas pu profiter d'une telle occasion. Je remercie John Lutz, Linda MacDonald, Suzanne Boudreau, Lorise Simon et Melissa Hebert. Vous êtes très vaillants et vous vous préoccupez beaucoup de vos collègues en travail social. En tant que personne qui est devenue assez récemment membre du chapitre, je suis

contente d'avoir pu travailler avec vous.

Étant donné que nous visions surtout l'organisation de l'AGA, nous n'avons pas planifié de grandes activités pour la Semaine du travail social. Nous avons assisté à la présentation faite par l'ATSNB à l'Université de Moncton. Nous remercions l'Association d'avoir donné aux membres de notre chapitre l'occasion d'y assister.

J'aimerais rappeler aux membres du chapitre de Moncton que nous cherchons toujours de nouveaux membres. À l'heure actuelle, l'avenir du chapitre de Moncton n'est pas assuré,

car nous ne savons pas combien de personnes continueront à faire partie du conseil. Linda MacDonald et Suzanne Boudreau ont excellé pour ce qui est de faire avancer le chapitre, mais elles ne peuvent pas tout faire sans les autres membres du chapitre de Moncton. Nous vous invitons à communiquer avec nous si vous voulez jouer un rôle dans l'Association et aider à faire la promotion de la profession du travail social dans la région de Moncton. Ensemble, nous pouvons changer les choses.

Respectueusement soumis
France Daigle, TSI

CHAPITRE DE CHALEUR

Bonjour cher(e)s membres du chapitre Chaleur,

Je vous souhaite la bienvenue à votre assemblée annuelle.

Depuis notre dernière réunion annuelle, les membres du comité se sont rencontrés à quatre reprises et nous avons organisé des soirées sociales pour tous les membres de types 5 à 7 en novembre 2011 et en février 2012.

Au niveau des formations, nous avons regardé à diverses possibilités mais pour l'instant, nous n'avons pas été en mesure de faire avancer ce projet. Par contre, en octobre 2011, nous avons fait le tirage de 2 inscriptions à une formation

sur l'autisme. Deux de nos membres ont réussi à assister à la formation gratuitement.

Le comité a aussi fait des recherches pour faire fabriquer une bannière de promotion rétractable pour le chapitre Chaleur. Cette bannière pourrait servir comme outil de recrutement et de promotion lors des activités des membres du chapitre. Ce projet est encore sur la table et des sondages et des discussions sont en cours pour 2012. Vos suggestions / commentaires / idées sont toujours les bienvenus.

Nous avons aussi eu des discussions d'offrir un prix mérite lors de notre assemblée annuelle. Nous remercions

ceux qui ont participé à faire avancer ce projet puisque c'est un beau projet pour valoriser nos collègues et notre profession. Vous en entendrez parler davantage au cours de cette année.

Je vous avise aussi que c'est aussi avec regret que je remets ma démission comme Présidente après avoir accepté 2 mandats. Je suis confiante que les membres du comité vont continuer à avoir des bonnes idées pour le chapitre Chaleur. Je remercie tous les membres qui ont travaillé de près avec moi dans les projets et je vous souhaite bon succès pour 2012.

Karine Dupont
Présidente Chapitre Chaleur

CHAPITRE DE RESTIGOUCHE

Lors de la rédaction de ce rapport, le Chapitre du Restigouche avait eu 3 réunions générales pour ses membres avec réunion annuelle générale fixée pour le mois de mai.

À l'automne, le chapitre a organisé une collecte de jouets pour venir en aide au Centre de Ressource pour parents de Campbellton. Dû à un incendie de nature criminelle, le centre a dû se relocaliser et a perdu la plupart de ses

biens.

Le mois du travail social a été souligné en ayant une activité de bénévolat. Quelques agences avaient été choisies et le travailleur social pouvait choisir son endroit préféré. Seulement 4 participants ont fait du bénévolat ce jour là, mais nous n'avons reçu que des commentaires positifs. Ensuite, il y a eu le fameux dîner causerie le 20 mars 2012 au Centre de L'Amitié

de Campbellton où un total de 35 participants ont su nous joindre pour célébrer notre profession. Comme vous le savez, le chapitre du Restigouche reconnaît un membre/organisme de la communauté pour son implication et son dévouement envers les citoyens de nos communautés. Cette année, ce prix de reconnaissance fut dédié à Patrick Soucy, maître en Tae-Kwon Do. Aussi, le prix de reconnaissance pour la travailleuse sociale de l'année fut dédié à

CHAPITRE DE RESTIGOUCHE (CONT.)

Nathalie Melanson pour sa contribution dans le domaine du travail social, à l'ATSNB et à la communauté.

Un sous comité du chapitre a organisé des journées portes ouvertes pour le travail social. À tour de rôle, quatre agences ont tenu des sessions d'informations sur les rôles et responsabilités des travailleurs sociaux pour chaque programme offert à l'intérieur de leur agence. En moyenne, nous avons eu 15 participants à chaque session. Les agences sont le Centre de santé mentale communautaire, le Centre

de traitements des dépendances, le Ministère du Développement social et le Centre Hospitalier Restigouche avec l'Hôpital Régional de Campbellton.

Le comité exécutif demeurera le même pour l'année 2012-2013. Les élections auront lieu en mai 2013 pour tous les postes.

Présidente : Nathalie Melanson
Vice-présidente : Louise Lapierre
Trésorière : Mélanie Roy
Secrétaire : Annie D. Arseneault

Directeur de chapitre : Albert Gauvin.

Finalement, le chapitre tient toujours le tirage pour le coût de la cotisation d'un de nos membres qui a participé aux réunions générales durant l'année. Ce tirage se fait en mai.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé aux activités organisées et assisté aux réunions générales. N'hésitez pas de vous joindre à nous en septembre.

Nathalie Melanson, Présidente

CHAPITRE DE SAINT JOHN

Le chapitre de Saint John a passé une année très mouvementée. Depuis le début de ma participation au sein de l'ATSNB, la région de St. Stephen fait partie de notre chapitre. Toutefois, cette année, des membres de la région ont organisé et rétabli leur propre chapitre. Nous félicitons le chapitre de St. Stephen!

Nous avons aussi trois nouveaux membres de notre chapitre, même s'ils sont toujours un peu jeunes. Notre Trésorière, Jessica MacPhee, a donné naissance à des jumelles en août 2011, et notre Secrétaire, Patti Scott, a donné naissance à un fils en mars 2012. Comme vous pouvez l'imaginer, Jessica et Patti n'ont qu'un temps limité à consacrer aux activités du chapitre local. Toutefois, elles jouent toujours un rôle actif, et nous attendons avec plaisir leur retour à temps plein.

Nous avons organisé une activité sociale

en hiver, qui a été un grand succès ; les traiteurs ont préparé un bon repas et nous avons tous dansé. Cette année, nous avons profité d'une représentation du spectacle Ombres de violence du Ballet-théâtre atlantique, qui a eu lieu à notre Théâtre Impérial. Le spectacle a eu lieu presque exactement en même temps que la Semaine nationale du travail social. De nombreux membres locaux ont assisté au spectacle et ont fait des observations très positives sur le spectacle.

Nos membres ont réélu tous les membres du conseil du chapitre : Clara Tarjan est Présidente ; Ian Rice est Vice-Président ; Patti Scott est Secrétaire ; Jessica MacPhee est Trésorière.

Pendant notre séance de travail annuel, nos membres ont décidé de faire un don à PFLAG Canada pour souligner la journée nationale de la lutte contre l'homophobie et la transphobie. Nous

dressons actuellement une liste des organismes et agences locaux que nous pourrions peut-être appuyer à l'avenir.

Nous poursuivons d'autres activités, y compris l'établissement d'un comité sur les perspectives de formation, présidé par Eileen Gauthier et chargé de cerner des perspectives de formation pour nos membres et d'organiser ces activités. Nous établissons aussi un comité de relations publiques, coprésidé par Mack MacKenzie et Clara Tarjan. Nous espérons trouver des façons intéressantes de faire la promotion de notre chapitre local!

Nous attendons certes avec impatience d'assister à l'AGA, au banquet et à la conférence de 2012, qui auront lieu à Elsipogtog.

Clara Tarjan, T.S.I
Présidente

CHAPITRE DE SUSSEX

Le chapitre de Sussex de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (ATSNB) a le plaisir de signaler que nous avons passé une autre année formidable! Notre chapitre continue de se réunir chaque mois, et nous avons un conseil et des membres très actifs.

En septembre 2011, nous avons organisé une collecte de fournitures scolaires et en décembre nous avons participé à une collecte de pyjama. Le thème de la Semaine du travail social de cette année, *Le travail social ou l'art de bâtir des relations, de renforcer les collectivités et de nouer des partenariats axés sur le changement*, nous a inspirés à

poursuivre nos efforts visant à renforcer les liens communautaires et à aider les autres. Nous avons mis nos partenaires communautaires au défi de se joindre à nous pour ramasser 100 paires de chaussures de printemps! Nos médias locaux ont contribué de la publicité gratuite, ce qui nous a aidés à ramasser plus de 65 paires de chaussures neuves ou légèrement usagées. Comme d'habitude, notre Semaine du travail social a été pleine de célébrations, et une lettre à la rédaction a été publiée dans notre journal local pour souligner le rôle des travailleurs sociaux au sein de la collectivité.

Au cours des mois à venir, nous

prévoyons faire fabriquer une bannière pour le chapitre local et offrir notre bourse annuelle du chapitre de Sussex de l'ATSNB à une personne qui reçoit son diplôme de l'école secondaire et qui commence un programme à l'université ou au collège communautaire en travail social ou un domaine connexe.

Nous espérons que l'année prochaine sera tout aussi fructueuse que l'année dernière, ou même davantage!

Tracy Hookey, TSI
Présidente du chapitre de Sussex de l'ATSNB

CHAPITRE DE WOODSTOCK ET PERTH-ANDOVER

L'année 2011-2012 a été très mouvementée pour notre chapitre. Nous avons eu le plaisir d'offrir une subvention aux déplacements pour des membres qui voulaient assister à l'assemblée générale annuelle à Fredericton, et nous continuons à encourager les membres à voyager ensemble pour assister à l'assemblée et participer aux votes sur les règlements administratifs très importants.

Nos réunions trimestrielles régulières étaient fort courues. Au lieu d'organiser une activité à Noël, nous avons décidé de célébrer le Nouvel An. Notre célébration de la Semaine du travail social nous a donné une excellente

occasion de souligner notre profession et d'apprécier nos qualités mutuelles. Nous avons eu le plaisir pendant la semaine d'assister à la présentation du Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS à Merri-Lee Hanson, qui fait partie de notre chapitre. Le Directeur général Miguel LeBlanc et la Présidente Barb Whitenect ont présenté le prix ; Annie Rickett, Régistrare, et Martine Paquet, Consultante en travail social, ainsi que plusieurs des collègues de Merri-Lee de santé mentale, ont été présents pour applaudir. Félicitations, Merri-Lee! Nous vous remercions de votre dévouement à la promotion de la profession du travail social et à la défense du changement social en faveur

de notre clientèle à l'échelle du pays.

Notre Présidente, Merri-Lee Hanson, a accepté d'assumer les fonctions de Vice-présidente de l'ATSNB et a donc l'intention de se retirer en tant que Présidente de notre chapitre. Nous amorcerons bientôt le processus des élections de notre conseil. Nous avons hâte de reconstituer notre conseil en profitant des connaissances et de l'expérience de certains de nos membres chevronnés et dévoués à la profession.

Respectueusement soumis,

Sarah MacDonald,
Directrice du chapitre

CHAPITRE DE PÉNINSULE ACADIENNE

Bonjour,

Le chapitre de la Péninsule Acadienne a fait quelques activités dans le but de continuer nos rencontres entre pairs et d'échanger sur différents aspects du travail social.

Durant la semaine du travail social (en mars 2012), les membres ont été invités à un dîner. Environ 25 travailleurs sociaux de différents champs de pratique se sont joints à l'exécutif pour cette activité. Durant ce dîner, Monsieur Clarence Paulin, travailleur social à la retraite depuis fin janvier 2012, a reçu le prix de travailleur social de l'année. Il a surtout œuvré dans le domaine de la santé mentale. Il est un exemple dans la

profession du travail social. Défenseur des clients, confidentiel, respect ne sont que quelques mots qui font de lui un passionné dans son domaine. Clarence s'attend de continuer à s'impliquer dans la communauté. En plus du titre de travailleur social de l'année, Clarence a reçu, de ses pairs, une peinture de l'artiste Conrad Léger, travailleur social retraité. Clarence est le premier travailleur social de notre chapitre à recevoir ce prix et l'exécutif s'attend d'en faire un projet annuel.

Le chapitre de la Péninsule attend de continuer leurs activités et de travailler sur un projet de formation qui serait accessible aux travailleurs sociaux.

Les membres du chapitre sont Pauline Albert, Présidente, Annette Comeau, Vice-présidente, Thérèse Doucet, Secrétaire et Anne Robichaud, Trésorière. Félicitations Mesdames pour vos initiatives et pour votre dévouement envers notre profession.

En terminant, je désire inviter les travailleurs sociaux de notre chapitre à continuer leur beau travail et leur implication auprès de leur clientèle. Merci de votre support et passez une belle période estivale.

Théo Saulnier, T.S.I.
Directeur chapitre Péninsule Acadienne

CHAPITRE DE CHARLOTTE

Nous avons le plaisir de signaler que le Chapitre du comté de Charlotte de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick a été officiellement relancé le 9 janvier 2012. Le conseil, composé de Kerrie Rafuse, Vice-Présidente, Karen Doherty, Trésorière, Susan Hickey, Secrétaire, et moi-même, Colleen Grattan Gick, Présidente, a été nommé pour une période intérimaire d'une année. Nous tiendrons d'autres élections d'ici une année, car nous espérons susciter de l'intérêt et motiver d'autres personnes à y participer. Cameron Meade nous représentera à titre de Directeur au conseil. Nous avons convenu que notre chapitre donnera la priorité aux questions de justice sociale, aux dons à la collectivité et à des activités

sociales visant à créer des liens entre les travailleuses et travailleurs sociaux du comté de Charlotte. Nous avons établi un budget qui met l'accent sur l'équilibre des activités dans ces trois domaines. Nous nous réunirons le dernier lundi du mois, à midi. Nous ne tiendrons pas de réunion en juillet et en août. Nous avons décidé de profiter de possibilités de sensibilisation pendant nos réunions, et nous commencerons ces activités en juin lorsque certains membres nous parleront de leurs domaines de programmes. Nous nous renseignerons sur les postes en soins de longue durée, le travail social du secteur extra-mural et le programme pilote de prestation intégrée des services en santé mentale communautaire et éducation. Nous envisageons d'autres

possibilités de perfectionnement professionnel. Les membres du chapitre tiennent à faire la promotion de la profession du travail social au comté de Charlotte. Nous nous adresserons au journal local afin de faire publier un article sur le relancement du chapitre, et nous trouverons des façons de profiter des stations de radio et des messages d'intérêt public et entrevues. Nous avons tenu une soirée sociale à Pizza Delight pour célébrer la Semaine du service social. Nous espérons que cette activité est la première de nombreuses autres activités qui nous permettront de créer des liens plus forts entre nous tous.

Respectueusement soumis,
Colleen Grattan Gick



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011 - 2012

EXÉCUTIF

Présidente : Barbara Whitenect
Vice-présidente : Merri-Lee Hanson
Secrétaire : France Daigle
Trésorier : Ian Rice
Présidente sortante : Karine Levesque

MEMBRES

Chapitre de Fredericton : Murray Weeks
Chapitre de Saint John : Clara Tarjan
Chapitre de Woodstock: Sarah MacDonald
Chapitre de Charlotte : Cameron Meade
Chapitre de Sussex : Wendy Matthews
Chapitre de Moncton : France Daigle
Chapitre de Miramichi : Vacant
Chapitre de Restigouche : Albert Gauvin
Chapitre d'Edmundston/Grand-Sault : Monique Dubé-Michaud
Chapitre de Chaleur : Carole Poitras
Chapitre de la Péninsule Acadienne : Théo Saulnier
Membre nommé : Jean-Louis Bouchard
Directrice à l'ACTS : Karine Levesque
Représentante des premières nations : Lorise Simon

PERSONNEL DE L'ATSNB

Directeur général : Miguel LeBlanc
Registraire : Annie Rickett
Consultante en travail social : Martine Paquet
Assistante administrative : Denise St-Laurent

COMITÉS DE L'ATSNB

Examens : Monique Dubé-Michaud
Plaintes: Merri-Lee Hanson
Discipline : Claude Savoie
Éducation : Wendy Matthews
Pratique, de la déontologie et des normes professionnelles : À déterminer
Action Sociale : Gary Sacobie
Règlements administratifs : Albert Gauvin